



que puis je faire pour proteger ma fille

Par **endgys**, le **02/01/2012** à **16:02**

Bonjour, je suis maman d'une petite Lea qui a aujourd'hui 6 ans, son père en a obtenu la garde, depuis ce jugement il a alors changé de compagne et depuis ma fille a changé, elle vit un enfer car cette femme la rejette, l'humilie, ce sert de ses propres enfants aussi pour le faire, ma fille se détruit peu à peu, j'ai envoyé des courriers au juge des enfants, et rien que puis-je faire pour protéger ma fille dont le père ne se soucie pas.

J'ai un avocat qui ne se bouge pas
et par mûre réflexion je suis prête à donner la garde au grand-père paternel pour sauver ma fille

Par **Claralea**, le **02/01/2012** à **16:50**

Il faut saisir le juge aux affaires familiales en expliquant ce que vit votre fille et demander une enquête sociale. Vous pouvez également faire une requête en référé si vous pensez que l'affaire est urgente

Pour une requête en référé <http://www.jafland.info/post/2008/09/05/Modele-de-refere-devant-le-JAF>